

Tribune publiée dans le bulletin d'information municipale n°6 d'AVRIL 2024.

3 propositions pour notre commune. Si nous votons pour la plupart des délibérations du conseil municipal lorsqu'elles s'inscrivent dans l'intérêt général, des divergences importantes nous distinguent de la majorité actuelle.

1. Équipements associatifs. « La priorité, c'est la ville centre », a répété à trois reprises, M. Jacky Marie, actuel maire de notre commune nouvelle lors du conseil municipal du 26 mars dernier. Et bien non. Pour nous, la priorité c'est précisément le respect d'un juste équilibre entre la ville centre et nos villages répartis sur un territoire de plus de 145 km². Plutôt que de prévoir de dépenser plus de 500 000€ dans une nouvelle salle inutile pour les associations à Berville, il serait plus judicieux d'entretenir et améliorer les salles des fêtes qui existent encore dans nos villages.

2. Soutien des commerces de proximité. Nos petits commerces sont aussi précieux que fragiles. Ils doivent être soutenus sans hésitation ni discrimination. Il est inacceptable, par exemple, de sanctionner une commerçante en l'excluant des manifestations locales au motif qu'elle devrait « revenir à de meilleurs sentiments » à l'égard de la municipalité. De même, un commerce rural au bord de la fermeture, comme Le Relais du Billot, devrait être immédiatement repris par la commune pour y installer un gérant, à l'exemple de ce que font de nombreuses communes voisines.

3. Vente des biens communaux. Il est devenu urgent de mettre un terme à la vente systématique des biens immobiliers appartenant aux communes historiques, pour des prix souvent en dessous de leur valeur réelle, et parfois sans aucune transparence. Et cela ne concerne pas seulement nos communes rurales. Que penser de la récente mise en vente de l'ancienne gendarmerie de Saint-Pierre-sur-Dives, cédée par la commune à un investisseur privé il y a cinq ans pour 406 000 € au motif qu'elle était vétuste ? Ce bien, qui rapporte plus de 56 000 euros de loyers annuels, est aujourd'hui proposé à la vente par le même investisseur au prix de 780 000 euros...

*Retrouvez les informations des élus de l'opposition sur Facebook **@saintpierreenauge2020** et sur notre site Internet **www.saintpierreenauge.com***